



Séance du 27/11/2024
Délibération n° 110 -27112024

OBJET : Adhésion au RESAH, groupement d'achat d'intérêt public

Monsieur Philippe GUIARD, Vice-président du CIAS, a exposé au conseil d'administration :

Le RESAH, est un groupement d'intérêt public dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats et de la logistique pour les acteurs intervenant dans les secteurs sanitaire et médico-social (au départ pour les achats des hôpitaux), mais aussi social, public et privé non lucratif.

1- Pour accéder aux prestations de service d'achat centralisé, le CIAS doit d'abord adhérer à la centrale d'achat. Coût de l'adhésion = 600€ pour l'année 2024 (renouvellement par tacite reconduction) ; pour le CIAS et quel que soit le nombre de bénéficiaires. *Des accords-cadres sont ensuite à signer en fonction des prestations identifiées par lots.*

2- Il est proposé de signer un accord-cadre ayant pour objet la fourniture de services opérés de télécommunications et services associés, liés à la téléphonie mobile (Lot 4) afin d'évoluer vers le réseau Orange (le plus fiable sur le marché actuellement).

Montant de la contribution financière pour bénéficier de ces services = 300 €

Une étude comparative sur les abonnements de téléphonie mobile réalisée par le service informatique a montré qu'une économie de 37 % environ était potentiellement réalisable. L'adhésion au RESAH permettrait également d'augmenter les forfaits en data mobile, de bénéficier de l'option MDM (Gestion de la flotte de mobiles) - *Annexes D.*

Explications données, Le Conseil d'Administration après délibération et à l'unanimité,

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'adhésion au RESAH ;
- **AUTORISE** la signature de l'accord-cadre portant sur les services liée à la téléphonie mobile

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 20

Vote :

POUR : 20

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 27 novembre 2024

Philippe GUIARD
Vice-président





Département de la Mayenne
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 20 novembre 2024, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BOURBON Aristide, BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie (en visioconférence), GODARD Chantal, GOHIER Odile, RENAULT Patricia, TISON Hervé, TRICOT Marina, RESTIF Vincent, PLANCHAIS Raymond, TESSIER Jean-Pierre

EXCUSÉS : CLAVREUL Yannick, DESHOMMES Catherine, DEMENAISS Marie-Hélène, GUIOILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa

Mme MANCEAU Laurence donne à pouvoir à M GUIARD Philippe
M BOURDAIS Christophe donne pouvoir à M TESSIER Jean Pierre
Mme DE FARCY DE PONFARCY donne pouvoir à M RESTIF Vincent
M GERARD Jean François donne pouvoir à M GAUBERT Jean Eudes